



AVIS DE CONSULTATION SELON LA PROCEDURE ADAPTEE

Pouvoir adjudicateur : Commune de Callian

Place de la Mairie

83440 – CALLIAN

Tél. 04 94 39 98 40 – Fax. 04 94 39 98 41

Objet du marché : CREATION D'UNE CONDUITE D'EAUX USEES Chemin du Plan Guillon

Lieu d'exécution : Callian

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus :

Direction Générale des Services - 04 94 39 98 40

Procédure de passation : marché à conclure selon la procédure adaptée de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Nature du marché : marché de travaux CPV 45232150-8

VISITE SUR SITE OBLIGATOIRE

Conditions de participation :

Situation juridique :

- “ Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;
- “ Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP ;
- “ Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 5212-1 à 4 du code du travail

Références professionnelles et capacités techniques :

Références requises :

” Liste des principaux travaux effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Ces travaux sont justifiés par des attestations du destinataire ou, à défaut, par déclaration de l’opérateur économique ;

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- DC 1 (Lettre de candidature et d’habilitation du mandataire par ses co-traitants, disponible à l’adresse suivante :
http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/daj/daj_dc.htm
- DC 5 (déclaration du candidat, disponible à l’adresse suivante :
http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/daj/daj_dc.htm

Date prévisionnelle de début des travaux :

Avril 2016

Critères d’attribution :

Libellé	%
1-Prix des prestations	65
2-valeur technique	15
3 – Délais	20

Délai de validité des offres :

90 jours à compter de la limite de réception des offres

Remise des offres sous le n° **2016/002**

Modalités d’obtention du dossier :

secretariat@callian.fr

Unité monétaire utilisée : l’euro

Date limite de réception des plis : Mercredi 9 mars 2016 à 17 heures.

Date d’envoi du présent avis : Mardi 16 février 2016.